

L'éditorial du maire

Chères citoyennes, chers citoyens de Feigneux-Morcourt

Voici notre rendez-vous automnal pour parcourir la vie du village.

Nous venons de vivre un mois de septembre très animé. Le village a vécu un temps fort à travers la 9^e édition de « Jours de fête », organisée par la MJC, au cours de laquelle citoyenneté a su rimer avec festivité. Soleil magnifique cette année et beaucoup de sourires des habitants et de tous nos visiteurs qui sont repartis très heureux de ce moment passé à Feigneux.

Que cette solidarité possible autour de cette fête citoyenne nous donne un élan, une envie de participer et de poursuivre cette convivialité tout au long de l'année pour un bien vivre ensemble, au-delà de nos préoccupations quotidiennes. C'est dans l'engagement de chacun d'entre nous que les associations et comités vivent et durent. Nous avons besoin de chacun, toutes générations confondues, anciens et nouveaux habitants. N'hésitez pas à prendre contact en découvrant dans ce journal les activités.

Et puis, septembre a marqué la reprise pour les enfants et les jeunes, dans leurs nouvelles orientations respectives, de la maternelle au lycée, sans oublier les étudiants ainsi que tous les jeunes actuellement à la recherche d'un emploi en cette période économique difficile. L'éducation et la jeunesse sont une priorité sur laquelle nous devons sans cesse veiller.

Lors de cette rentrée 2012/2013, nous avons accueilli 92 enfants sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Feigneux, Fresnoy-la-Rivière, Russy-Bemont. Les structures d'accueil - cantine (50% des enfants y sont inscrits), périscolaire, accueil de loisirs - fonctionnent très bien et sont très appréciées des familles. Nous mettons tout en œuvre au sein du S.I.V.O.S pour que l'accueil au long de la semaine soit un service public de qualité et que ces jeunes enfants vivent avec bonheur leur scolarité dans nos communes rurales. Qu'ils en gardent un très bon souvenir !

Les dossiers ont aussi repris en mairie. Notre mois de septembre s'est conclu avec le choix d'un nouveau délégataire, la Lyonnaise des Eaux, pour la gestion du service public de distribution d'eau potable sur la commune de Feigneux. La réunion publique du 17 octobre a permis d'expliquer ce choix, pris à l'unanimité au sein du Conseil municipal, tant sur le plan du prix que du contenu technique. Vous retrouverez pour tous ceux qui n'ont pu venir les grandes lignes dans ce journal et je reste à votre disposition pour toutes questions.

Notre Plan Local d'Urbanisme se poursuit, l'élaboration du zonage et du règlement se termine. Afin d'être en conformité avec la loi Grenelle 2 de l'environnement, une réunion avec la chambre d'agriculture et les exploitants agricoles nous a permis de mesurer les enjeux de notre future urbanisation.

Nous sommes de nouveau en travail sur des projets avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Oise pour trouver des solutions au fonctionnement du village tant sur le plan du stationnement que de la sécurité de la traversée.

Je vous invite à venir régulièrement sur le site de la commune – www.mairie-feigneux.fr - qui permet de retrouver toutes les informations, notamment les comptes rendus des conseils municipaux.

À très bientôt pour vous rencontrer à l'occasion de toutes les activités de fin d'année que vous découvrirez.

Le maire, Catherine BRILLON

Mémo

- 16 nov. Soirée Théâtre
- 17 nov. Soirée Conte
- 23 nov. Assemblée Générale SEFROU
- 16 déc. Noël
- 18 janv. Assemblée Générale de la MJC

Sommaire

Les Conseils municipaux	page 2
Mairie de Feigneux	pages 3-4-8
La Bibliothèque	page 5
La vie au village	pages 4-5
Les associations	page 6
La MJC	page 7
La parole est à vous	page 8



L'EAU de FEIGNEUX

Depuis le 20 septembre 2012, La Lyonnaise des Eaux a en charge la gestion déléguée du service public de distribution d'eau potable sur la commune de Feigneux pour une durée de 12 ans. Ceci ne concerne que Feigneux, Morcourt dépend du syndicat des Eaux d'Auger St Vincent.

Ce choix s'est fait à l'unanimité au sein du conseil municipal. Après de nombreuses réunions où nous avons analysé les offres, aidés par L'Assistance Départementale pour Les Territoires de L'Oise (ADTO), nous avons opté pour ce nouveau délégataire tant sur le plan du prix que du contenu technique.

La réunion publique du 19 octobre en présence de la Lyonnaise des Eaux a permis d'expliquer ces choix et les objectifs du Conseil municipal.

En voici les grandes lignes :

Comment la distribution d'eau fonctionne à Feigneux ?

- L'eau importée provient du forage de RUSSY BEMONT (propriété de la conserverie Primeurop).
- Nous sommes 135 abonnés pour Feigneux.
- La commune de Feigneux achète environ 14000m³ par an à Primeurop qui sont facturés 0,4522€/m³ à la mairie.
- Cette somme vient dans les dépenses du budget de l'eau de la commune de Feigneux. (Le budget de l'eau est un budget séparé du budget communal).

Et la facture d'EAU des particuliers ? Comment ça marche ?

En regardant votre facture, vous constatez qu'il y a :

- **une part communale** (recettes qui reviennent sur le budget eau de la mairie), fixée par délibération du conseil Municipal. La part communale se divise en :

- ◆ d'une part l'abonnement fixe par an et
- ◆ d'autre part un prix de consommation au m³.

- **une part pour le délégataire**, fixée dans le contrat d'affermage. La part pour le délégataire se divise aussi en :

- ◆ d'une part l'abonnement fixe par an et
- ◆ d'autre part un prix de consommation au m³.

Avec ce nouveau contrat, la commune gagne :

- un meilleur service notamment avec la modélisation informatique du réseau comprise dans ce tarif. Cette modélisation nous permettra d'avoir une bonne connaissance du réseau souterrain afin de prévoir des investissements pour l'entretien des réseaux défectueux et pour l'évolution du village dans son urbanisation future (P.L.U).
- le remplacement de tous les branchements plombs sur l'année (avec un apport de la commune de 29000 € provenant des réserves du budget eau).
- le renouvellement de tous les compteurs (140) aura lieu sur la durée du contrat (79 compteurs sur l'année 2012).
- le renouvellement du compteur d'achat d'eau à la conserverie de Russy avec télésurveillance.
- un meilleur rendement du réseau.

A noter que nous avons été très attentifs dans le contrat d'affermage à une gestion sociale pour les abonnés en grande difficulté financière. Aucune coupure d'eau ne sera faite sans que le maire soit averti, des permanences de la Lyonnaise des Eaux seront tenues pour traiter chaque cas particulier en collaboration avec les services communaux (mise à disposition du C.C.A.S de chèques eau).

La part communale devrait être légèrement augmentée au budget 2013. En effet, les tarifs de ce nouveau prestataire étant légèrement inférieurs à ceux de leur prédé-

cesseur, la différence de tarification permettra à la commune de réaliser les investissements nécessaires à la remise en état du réseau vieillissant et à la création de nouveaux réseaux en ayant un minimum d'impact sur votre facture.

Suite aux relevés des compteurs de la SAUR le 18 septembre, vous avez reçu une dernière facture tout compte. Les prélèvements dus à la mensualisation de la SAUR sont arrêtés. Merci de votre compréhension face au délai très court qui vous a été imposé pour le règlement de cette facture. Beaucoup d'entre nous s'étonnent du montant plus élevé de cette dernière facture de consommation. Ceci s'explique par le fait qu'à l'habitude les relevés de compteur étaient effectués fin mai pour une facturation à échéance début d'année suivante en janvier (facturation qui prenait en compte la consommation d'une année du début juin à début juin). Cette année, du fait que le contrat d'affermage avec la SAUR a pris fin le 19 septembre, la facturation a porté sur la consommation du 1er juin 2011 au 1er juin 2012 + quatre mois de consommation supplémentaire de Juin 2012 à septembre 2012 par rapport aux autres années.

La prochaine facture émise par la Lyonnaise des Eaux tiendra compte de la consommation à compter du 19 septembre 2012. Elle sera établie pour avril 2013 (pas de facture en janvier 2013).

La lyonnaise a pris le relais du listing des abonnés.

Pour toute demande de mensualisation, merci de bien vouloir contacter les numéros ci-dessous. Cette démarche peut être faite dès maintenant.

Pour toute question, vous pouvez joindre la lyonnaise au n° 0 810 393 393 ou 0977 408 408 (nouveau numéro) centre d'appel du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

En cas d'urgence 24h/24 0 810 893 893 ou vous adresser en mairie.

POINT TRAVAUX

Travaux divers réalisés

A Feigneux

- Remplacement complet du grillage de la cour arrière de l'école et suppression des murets des bacs à fleurs (dangereux pour les enfants).
- Réfection de l'évacuation des eaux pluviales rue des Jouses (remplacement de la conduite bouchée par des déverse-

ments sauvages de déchets divers et polluants).

- Petits travaux d'entretien électrique à la salle Pierre Grimaud (remplacement des convecteurs électriques des sanitaires).

A Morcourt

- Nettoyage des fossés.
- Remplacement du câble principal téléphonique suite à des problèmes de liaison et de débit rencontrés sur cet équipement.

Projets divers

Aménagement d'un parking rue de la Vallée

Après acquisition du terrain, décision a été prise de faire appel au CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Oise et LADTO (Association Départementale pour les Territoires de l'Oise) afin de monter un pré-projet qui sera soumis aux riverains concernés pour l'équipement de cette zone

A propos de civisme, et dans l'intérêt général de tous pour un bien vivre ensemble...

Élagage des arbres et des haies : c'est le bon moment d'y penser

Les plantations en limite de propriétés privées :

Voici la réglementation entre deux propriétés privées (article 671 du code civil) : Les arbres dont la hauteur excède 2 mètres de haut doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite séparative de propriété. Les arbres ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à au moins 50 centimètres de la limite séparative. Informez et discutez avec votre voisin de la gêne occasionnée et demandez lui de maintenir ces hauteurs limitatives.

Les plantations le long des voies publiques :

Rappelons l'arrêté municipal prescrivant l'élagage et le recepage des plantations le long des voies publiques communales et

chemin ruraux. Les particuliers ne peuvent « établir ou laisser croître des arbres ou des haies à moins de deux mètres du domaine routier, lequel comprend non seulement les routes nationales mais aussi les routes départementales et communales (article R116-2 du code de la voirie routière). « Les arbres et arbustes, haies, branches qui avancent sur les chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ceux-ci » Les arbres morts menaçant la sécurité des personnes et des biens doivent être abattus. Des travaux importants de remplacement du câble téléphonique à Morcourt ayant été réalisés, nous demandons impérativement à tous les propriétaires de couper leurs arbres risquant de tomber et de détériorer ce câble.

Dans le cas de non-respect de cette réglementation, le maire peut intervenir.

Nouvelles consignes de tri Poubelle Jaune

Trions plus d'emballages en plastique :

expérimentation nationale «2012-2013», site pilote couvert par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO). Depuis le 15 juin 2012, tous les emballages plastiques vont dans la poubelle jaune sans exception : bouteilles, flacons, pots de yaourts, barquettes, sacs, films plastiques. Ceci en plus des emballages métalliques (aluminium, acier) et des emballages carton.

Si votre bac est insuffisant, venez en mairie pour retirer des sacs plastiques jaunes translucides prévus spécialement. La commune est consciente des difficultés à réaliser ce tri sélectif par manque de contenants et par une collecte tous les 15 jours.

Nous ferons remonter ces problèmes à la C.C.P.V. Cependant, il est important de continuer cette action éco-citoyenne dans l'intérêt général.



suite article travaux

en place de parking, espace vert et espace dépôt de conteneurs à ordures ménagères.

Fibre Optique ADSL « Haut débit »

Consciente des problèmes quotidiens rencontrés par tous pour l'accès internet et téléphone, la municipalité a adressé un courrier au Conseil Général pour s'inscrire en priorité dans le programme de la mise en place de la fibre optique sur le village.

Problème de stationnement devant la salle communale Pierre Grimaud

Une réflexion est en cours avec le CAUE sur des aménagements afin de solutionner le problème de stationnement sur cette zone très fréquentée. Une solution palliative d'équipement va être mise en place rapidement, en attente d'un projet global de réfection de cet espace.

Salle communale Pierre Grimaud

Suite au passage de la PMI dans les locaux de la Salle Pierre Grimaud, il a été demandé la remise aux normes du système de chauffage. L'installation a plus de 25 ans et présente maintenant une vétusté avancée. Des devis ont été réalisés et une demande de subvention faite.

Quelques travaux de modification de cloisonnement et de peinture sont également à prévoir dans la cuisine du SIVOS (cantine et périscolaire).

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 03-44-59-03-05

- Lundi : 15h30- 16h30
 - Vendredi : 16h-18h
 - 2ème et 4ème samedi du mois : 9h -12h
- Pour des problèmes particuliers, vous pouvez prendre rendez-vous avec le maire, Catherine Brillon ou les adjoints, Véronique Cavaletti, Rodolphe Waechter, Francis Genon. Nous vous répondrons le plus rapidement possible.

Petites infos

Attestation de Recensement et Journée Défense et Citoyenneté

Depuis 1999, tous les jeunes Français et Françaises ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur date anniversaire afin d'obtenir leur attestation de recensement. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (CAP, BAC, permis de conduire...).

Où se faire recenser ? A la mairie du lieu du domicile

Quelles pièces fournir ?

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant la nationalité française).
- Le livret de famille.

Cette attestation délivrée par la mairie doit être conservée soigneusement. La mairie ne délivre pas de duplicata.

Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur la liste électorale auprès de la mairie.

Quelles pièces fournir ?

- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Justificatif de domicile au nom de l'intéressé et datant de moins de 3 mois
- En cas d'hébergement : pièces d'identité et justificatif de domicile de l'hébergeant + attestation sur l'honneur datée et signée par l'hébergeant.

Périscolaire



Promenons nous dans les bois...

Avec le centre de loisirs, nous sommes allés en forêt de Vaumoise pour ramasser des châtaignes. Nous avons aussi trouvé beaucoup de déchets (bouteilles en verre, sacs plastique...) qui polluent la nature.

Donc nous avons décidé de bientôt faire un grand nettoyage des bois de Feigneux.

Avec ce que nous avons récolté : pommes de pin, feuilles, châtaignes... nous avons fabriqué des mobiles et de petits écureuils.

Article écrit par Alexia, Kévin, Lucas, Louis, Manon.

Une maison en bouchons de liège

Gâce à Monsieur Vasseur qui fait partie de l'Association des Agents Forestiers, nous avons appris que l'on pouvait construire une maison avec des bouchons de liège. Alors ne jetez plus les bouchons de liège. Recyclez-les ! Un bac est disponible dans l'entrée de la MJC...



La rentrée

Une rentrée en maternelle avec 17 nouveaux petits élèves et 10 moyens...

Du mouvement, des rires, de la joie... et beaucoup de belles choses à apprendre tous ensemble ! Voilà une année qui s'annonce bien à la maternelle des "Hirondelles" de Feigneux.

La maîtresse,
Magali Placiard-Fleys



S.I.V.O.S

par Catherine Brillon, présidente du SIVOS

Rentrée scolaire de septembre 2012 sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Feigneux, Fresnoy-la-Rivière et Russy-Bemont.

On dit souvent qu'un village rural sans école serait triste ! C'est vrai car nos enfants sont sources de vie et de liens dans nos petites communes. Ce sont les parents qui circulent à pied, discutent en venant chercher leurs enfants, les attentes, départs et retours du car scolaire où les petites mains s'agitent derrière la vitre, la vie de l'école et des structures d'accueil, cantine, périscolaire, accueil de loisirs qui sont sources d'animation et aussi de rencontres entre les habitants des trois communes.

92 enfants sont scolarisés sur le RPI :

- **A Feigneux** : 1 classe maternelle de 27 élèves : TPS (2), Petite Section (15) et Moyenne Section (10). Professeur Mme Placiard-Fleys, Atsem Madame Tondelier.
- **A Russy-Bemont** : 1 classe de 19 élèves : CE1 (13) et CE2 (6). Professeur M. Rambert.

- **A Fresnoy-la-Rivière** : 2 classes
 - 1 classe : 23 élèves : Grande Section Maternelle (11) et CP (12). Professeurs Madame Mathiou et Madame Zborowska, Atsem Madame Bertrand
 - 1 classe : 23 élèves : C.M.1 (10) et C.M.2 (13). Professeur M. Derlon.
- Madame Barbara Watt fait découvrir l'anglais aux enfants de la maternelle, cette activité est prise en charge par le SIVOS. C'est une originalité et initiative de notre R.P.I. mise en place depuis de très nombreuses années et qui est très appréciée.
- Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) a pour objet l'animation et la gestion du service de l'enseignement public pré-élémentaire et élémentaire, le fonctionnement et la gestion de la cantine, du périscolaire et de l'accueil de loisirs. Chaque commune participe financièrement au budget du SIVOS. Au total, ce sont aussi 8 emplois que gèrent le SIVOS avec des personnes habitant sur les trois villages.
- Nous sommes très attachés au sein du SIVOS avec M. Bonnel, Maire de Fresnoy-la-Rivière, M. Philipon, Maire de Russy-Bemont et les délégués à créer les meilleures conditions d'accueil pour les enfants tout au

long de leur journée d'école.

Une réunion à destination des parents a d'ailleurs eu lieu le 28 septembre pour présenter les lieux, les projets et la réglementation de ces structures.

La cantine est un service qui fonctionne très bien avec une moyenne de 45 enfants, Mesdames Lemaitre, Tondelier, Rambert et Truet ont en charge ce temps autour des repas avec les enfants. Avec Madame Lemaitre, responsable de la cantine et Madame Truet, directrice du périscolaire et accueil de loisirs, nous poursuivons une commission menu avec les parents pour être attentifs à la qualité des repas (service Apetito).

Le périscolaire et l'accueil de loisirs le mercredi sont ouverts de 7h à 19h, ce qui est très apprécié des familles qui travaillent.

Mesdames Truet et Bertrand font vivre ces lieux d'accueil avec beaucoup d'attention aux enfants et de créativité. Vous pouvez passer dans leurs locaux à la salle Pierre Grimaud à Feigneux pour les rencontrer.

Merci à toutes pour ce travail si précieux qui apporte du bonheur, de la sérénité aux enfants et à leurs parents. N'hésitez pas aussi à vous rapprocher des mairies si vous souhaitez plus de renseignements.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « J'ai une soif de lire ! »

Cette année 2012, qui se consume sous un temps maussade, nous invite à la lecture et toute l'équipe de la bibliothèque à de quoi épancher votre soif de lecture... Si des personnes sont intéressées pour rejoindre l'équipe bénévole de la bibliothèque et donner quelques heures de leur temps, nous les accueillerons avec grand plaisir.

Nous restons à votre écoute et nous souhaitons vous offrir la lecture qui satisfera vos envies... Romans, polars, BD, etc...

Quant aux films, CD musique et autres supports vidéo, les rayons en regorgent, venez faire votre choix... Bonne fin d'année et bonne lecture.



CONTE Tsigane avec la compagnie «Audigane» SPECTACLE offert par les bibliothèques de Feigneux et Fresnoy la Rivière.

Dans le cadre du festival "Contes d'automne" organisé par la MDO (Bibliobus) soutenu par le Conseil

Général de l'Oise, l'équipe de la bibliothèque de Feigneux et celle de Fresnoy la Rivière vous invitent à une soirée conte le samedi 17 novembre à 18 h30, salle MJC Pierre Grimaud.

Nous avons le plaisir d'accueillir la compagnie Audigane avec Armelle conteuse Rom et Peppo musicien Sinto (accordéons et flûtes) dans leur spectacle «MICHTO» ...

«Porteurs d'une mémoire universelle d'histoires d'hommes et de femmes, le destin leur a donné en héritage une famille tzigane, une vie de fils du vent dans une roulotte. La parole et la musique sont liées, indissociables, inséparables.» Cette soirée s'adresse à un public à partir de 6 ans.

Réservation obligatoire au
03 44 59 08 85/06 89 93 79 93 ou au 03 44 87 72 27.

Horaires d'ouverture

Ouverture tous les mercredis, sauf en période scolaire, de 15h30 à 18h, un mercredi par mois et de 16h à 19h,

NOVEMBRE : Le 28 de 16h à 19h.

DECEMBRE : Le 19 de 16h à 19h

JANVIER : Le 23 de 16h à 19h

FEVRIER le 13 de 16h à 19h.

MARS : Le 20 de 16h à 19h.

AVRIL : Les 3 et 10 de 15h30 à 18h

Feigneux en quelques clichés

Voici en images, ces moments d'inauguration ou de commémoration où les générations se rencontrent, où les nouveaux arrivants font connaissance avec les habitants du village et du hameau. Des instants de partage qui rythment la vie au village et qui riment avec convivialité...





Projet Sefrou

Mohammed Attouss, notre président, s'est rendu sur place fin septembre. A cette occasion, il a effectué une distribution de matériel et de fond, à l'hôpital de Sefrou et à l'orphelinat d'El Balhil. Ainsi la jeune orpheline de 13 ans, handicapée, résidant à la pouponnière de l'hôpital, faute de structure adaptée, a pu faire ses premières promenades dans son fauteuil roulant, fauteuil acheté par nos soins et acheminé par l'association humanitaire franco-marocaine de Beauvais.

Bilan Stand de JDF

Encore une fois, les participants à Jours de Fête ont répondu présents et sont venus nombreux, partager le thé de l'amitié, déguster une pâtisserie, le temps d'une pause bien méritée, ou le temps d'un conte magiquement interprété par notre conteur Fénilois, Alain Poirée.

Grâce à cette participation, l'association a récolté quelques 700 euros au profit des enfants de Sefrou.

**Assemblée Générale le
23 novembre 2012 à la
salle Pierre Grimaud**

Nous vous attendons donc nombreux, le vendredi 23 novembre 2012 dès 20h à la salle Pierre Grimaud, afin de vous exposer plus en détail l'ensemble des actions 2012 et les prévisions pour 2013.



Halloween à l'heure irlandaise

Cette année encore, du 27 octobre au 5 novembre l'échange de jeunes irlandais avec nos jeunes de la vallée a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint.

Un groupe d'une vingtaine de jeunes irlandais a été reçu dans les familles, et après 5 jours d'amical partage d'activités diverses, ce fut le tour de nos jeunes de partir en Irlande vivre de belles aventures.

N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'association :

Contact : Autonne Villages
Véronique MASSON NAILLON,
présidente d'Autonne Villages
06.51.46.17.69
e-mail : autonnevillages@free.fr



Flash Back

Fête de la Musique : samedi 16 juin

Malgré la pluie, les groupes étaient au rendez-vous : genres divers, toutes générations confondues, de Feigneux et d'ailleurs, une soirée toute entière consacrée à la Musique.



Journée de l'amitié : samedi 6 octobre

Catherine Tondelier, à l'origine de l'atelier créatif de la MJC, organisait cette journée de rencontre réunissant de nombreuses passionnées de travaux d'aiguille, venues des environs. L'occasion pour ces dames d'exposer leurs magnifiques créations et de réaliser un projet de jour : « a penny mug rug », un set de table spécial « tea time ».



Repas dans le Noir : samedi 20 octobre

Une trentaine de convives ont participé à ce dîner dans le noir, en collaboration avec l'association HCC (Handicap et Citoyenneté à Crépy). A l'issue du repas, préparé par « Bon Appétit », le secret devant être gardé sur la composition du menu, Stéphanie et Yannick Bréavoine ont sensibilisé l'auditoire, avec beaucoup d'humour dans leur propos, au quotidien des personnes non-voyantes. De quoi perdre ses repères, même dans un lieu qui vous est familier, pour l'ensemble de l'assistance...

Agenda

- **Café citoyen : vendredi 16 novembre**
En collaboration avec l'Espace Jean Legendre de Compiègne et la municipalité de Feigneux, la MJC vous propose un grand texte fondateur de la démocratie : « Discours de la servitude volontaire », adapté et mis en scène par Stéphane Verrue et interprété par François Clavier. Une soirée théâtrale, philosophique et de débat.
- **Noël : dimanche 16 décembre**
En collaboration avec le Comité des fêtes, la MJC offrira le spectacle aux enfants de Feigneux-Morcourt en attendant le goûter et surtout l'arrivée du Père Noël et sa hotte pleine de cadeaux.

Le mot de la Présidente

Qu'elles sont déjà loin les vacances d'été, pause essentielle à toute l'équipe de la MJC pour se ressourcer et appréhender avec énergie ce deuxième semestre 2012 !

Comment ne pas s'enthousiasmer de ce moment incroyable, radieux, généreux et insolite, oui, cette 9^{ème} édition de « Jours de Fête » a remporté un vif succès grâce à une météo enfin ensoleillée, un public nombreux et chaleureux, des artistes talentueux, des ONG et associations participatives, des soutiens logistiques et financiers des partenaires privés, des municipalités et des collectivités territoriales, de la fidélité de nos compagnons de route :

le SAMU, la Cie Hydragon, de la mise en espace éco-citoyenne du village et du final de la Cie Caribou, de la participation des habitants du village et du hameau et, bien évidemment, de tous les bénévoles permanents de la MJC et occasionnels du collectif : une fantastique Brigade des Trésors Publics !

Merci à vous toutes et tous de permettre à cette aventure humaine de se poursuivre et de rendre possible les imaginaires d'utopistes convaincus.

Nous aurons donc le plaisir de nous retrouver ce samedi 10 novembre pour le bilan festif de JDF 2012, autour des spécialités culinaires de chacun, de la projection du diaporama de l'édition 2012 et du bal de nos amis les Facteurs d'Amour !

La saison se poursuit avec les activités permanentes de la MJC ouvertes à toutes et tous : gym (lundi 20h30), fanfare Aux Cuivres Citoyens (mardi 20h30), atelier créatif (mercredi soir : 21/11, 5 et 19/12), musique actuelle (jeudi 21h), avec les séances du Ciné Rural (14/11 et 12/12) et avec deux dates importantes les 16/11 et 16/12, ci-contre le détail dans l'agenda.

Puis avant de démarrer une nouvelle saison d'ateliers et de festivités, j'aurais le plaisir de convier tous les adhérents et habitants du village et du hameau à l'Assemblée Générale de la MJC vendredi 18 janvier 2013 à 20h30 pour vous présenter l'équipe, les bilans de l'année écoulée et les projets de cette MJC : Maison pour Tous.

Au plaisir de vous retrouver.

Michèle Bédu
Présidente MJC Pierre Grimaud

Contacts :

<http://www.mjc-feigneux.skyrock.com/>
<http://www.joursdefete.over-blog.com/>



Théâtre

Dans le cadre des spectacles en itinérance proposé par l'Espace Jean Legendre, théâtre de Compiègne, la commune de Feigneux et la MJC ont l'honneur de vous proposer **Vendredi 16 novembre à 20h30 à la MJC**, un texte d'Etienne de la Boétie : **Discours de la servitude volontaire** avec **François Clavier** (Cie *Avec vue sur la mer*).
Un texte fondateur de la démocratie, une ode à la liberté. La Boétie questionne les concepts de liberté, d'égalité et de fraternité. Il explore les mécanismes de la tyrannie, notre rapport ambigu au pouvoir et à la soumission.
Éclairant, limpide et furieusement d'actualité ! Un spectacle d'une lucidité critique qui nous invite à la vigilance, tant collective que personnelle.
A l'issue de la représentation, le public pourra échanger avec le comédien et l'équipe artistique, un café citoyen autour de notre condition humaine.
Entrée : 5 € - Spectacle à partir de 15 ans
Durée : 1h10 (accueil du public dès 20h).
Réservation : 03 44 59 03 05 ou 03 44 92 76 76

Etat Civil

Naissances :

Nous avons eu la joie d'apprendre la naissance de deux petites filles :

A Feigneux :

- Louna Chrétien, née le 22 septembre, chez Yvan et Angéline Chrétien-Lefevre. Félicitations aux parents et grands-parents, Laurent et Valérie Chrétien, aux arrières grands-parents, des racines féniloises depuis plusieurs générations.

A Morcourt :

- Luyana Szmikowski, née le 2 octobre chez M. et Mme Szmikowski. Félicitations aux parents.

Nouveaux arrivants

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux arrivants :

- Monsieur et Madame Gavois et leurs enfants, Clément, Juliette et Valentin, rue de la Vallée.
- Monsieur et Madame Polard-Clabaut, rue du Chêne.



Mariage

Le 26 mai 2012 : c'est sous un soleil resplendissant à l'image de leur bonheur que Madame le Maire, entourée de Patrice Huraux, conseiller municipal et Madame Dehan, secrétaire, a célébré le mariage de Charlotte Dal Pan et Romain Delcroix. Toute la famille, celle de Romain venue du Pas de Calais, de très nombreux amis et habitants de Feigneux étaient présents pour les accueillir. Beaucoup de joie et d'émotion pour la famille de la mariée, ayant des racines dans notre village : Charlotte étant arrivée à l'âge de 3 ans avec ses parents à Feigneux ! Elle y est revenue pour y inscrire une très belle page de sa vie.
Tous nos vœux de profond et long bonheur à ce couple qui rayonnait de joie.

La Parole est à vous

Des savoir faire près de chez vous

En cette période de préparation des Réveillons, **M. Bouillon, fénilois, traiteur et chef à domicile, fabrique artisanalement des saumons fumés, des foies gras, des confits de canards et autres douceurs festives qu'il vend au détail.**



Les couleurs du Valois
06 79 62 00 97
12 rue des Jousse

Il appartient à tous les habitants de la commune de faire vivre cette dernière page « La parole est à vous ». Vous souhaitez vous exprimer, communiquer des petits trucs à Mamie Totoche, informer, rédiger tout simplement un article, franchissez le pas et soumettez vos points de vues et vos écrits au comité de rédaction.

En attendant votre contribution, l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année pour vous et vos proches et vous donne rendez-vous à l'année prochaine.

Les trucs de Mamie Totoche

Noël approche....

Quoi de mieux qu'une maison chaleureuse, avec quelques bougies et un sapin...

Astuce n°1

Voire sapin doit tout d'abord être placé dans un endroit suffisamment frais pour ne pas perdre ses aiguilles trop rapidement.

Astuce n°2

Commencez par placer la guirlande lumineuse. Garnissez toujours davantage le bas du sapin de lumières.

Astuce n°3

À l'occasion de vos balades en forêt, récupérez des pommes de pin. Vous pouvez les passer à la bombe de peinture argentée.

Astuce n°4

Accrochez des bonbons, des chocolats, du sucre candi aux branches de votre sapin.

Astuce n°5

Pour parfumer votre maison, vous pouvez piquer une orange de clous de girofles et la laisser au pied du sapin. Vous pouvez également accrocher des tranches d'orange séchée aux branches à l'aide de rubans.

Astuce n°6

Pour transformer des fruits ordinaires en jolis fruits glacés, à l'aide d'un pinceau, enduisez leur écorce de blanc d'œuf. Saupoudrez de sucre glace et laissez-les sécher avant de les accrocher.

Astuce n°7

Le 24 décembre au soir, n'oubliez pas de demander à vos enfants de bien cirer leurs souliers et de les laisser sous le sapin, avec un verre de lait et un biscuit pour requinquer le père Noël.

